



the

IRISH TRAIL

adventure running

Du 19 au 26 mai 2018

REGLEMENT

Tout ce que vous devez savoir pour participer

1.	ORGANISATION	3
2.	DEFINITION DE LA COMPETITION.....	3
3.	PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
4.	CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS	3
5.	CATEGORIES DE CONCURRENTS.....	3
6.	PERSONNES ACCOMPAGNATRICES	3
7.	PROGRAMME DE L'EPREUVE.....	4
8.	MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION.....	4
9.	DEPARTS DES ETAPES	4
10.	ARRIVEE D'ETAPE.....	4
11.	CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE.....	4
12.	RAVITAILLEMENT.....	5
13.	ASSISTANCE MEDICALE	5
14.	ABANDON / HORS COURSE	5
15.	BALISAGE / ROAD BOOK.....	5
16.	ASSURANCES	6
17.	CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN.....	6
18.	HEBERGEMENT ET RESTAURATION.....	6
19.	INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT	6
20.	OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES	7
21.	FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT	7
22.	COUVERTURE IMAGE.....	8
23.	LISTE DES PRIX	8
24.	CONTACTS	9

1. ORGANISATION

Exaequo Communication (SARL) organise la seconde édition de THE IRISH TRAIL qui se déroulera en Irlande du 19 au 26 mai 2017. Cette épreuve est limitée à 80 participants.

2. DEFINITION DE LA COMPETITION

THE IRISH TRAIL est une course à pied en allure libre en 5 étapes. Cette course est organisée dans une logique sport-loisirs. Deux épreuves (deux distances) sont proposées aux participants : 85kms et 60kms environ en 5 étapes.

3. PRESCRIPTIONS GENERALES

THE IRISH TRAIL se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve et de ses annexes auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

Est admis à participer aux épreuves toute personne majeure, de toute nationalité, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire d'un certificat médical attestant son aptitude à pratique la course à pied en compétition. Ce certificat médical devra être effectué obligatoirement dans les 12 mois précédant le départ de la course. Les adolescents âgés de 16 ans et plus – le jour du début de l'épreuve - pourront prendre part à l'épreuve en fournissant une autorisation signée de leurs parents, tuteurs ou organismes officiels ayant la responsabilité de ceux-ci. Ils devront répondre aux mêmes exigences mentionnées dans ce présent règlement.

5. CATEGORIES DE CONCURRENTS

Chaque participant homme ou femme entre dans le classement général sans distinction d'âge ou de degré de professionnalisme. Toutefois, indépendamment du classement général, sont établis les classements suivants :

Catégorie A : 85 kms / Féminin / Plus de 50 ans

Catégorie B : 60 kms / Féminin / Plus de 50 ans

6. PERSONNES ACCOMPAGNATRICES

Exaequo Communication acceptera qu'un concurrent s'inscrive avec sa/son conjoint(e). Un total de 20 personnes accompagnatrices pourra prendre part au voyage.

Est définie comme personne accompagnatrice toute personne faisant partie du voyage dans le cadre de THE IRISH TRAIL – et à ce titre pris en charge par Exaequo Communication – et qui ne serait inscrit sur aucune des deux épreuves.

Ces personnes accompagnatrices pourront néanmoins prendre part aux étapes du 60kms en marchant. Ces personnes ne recevront en revanche aucun dossard et ne pourront prétendre à figurer dans aucun classement général ou par étape. Aucun certificat médical ne sera réclamé.

Un programme d'activités touristiques sera quotidiennement proposé aux personnes accompagnatrices, tout comme aux concurrents d'ailleurs. La plupart des activités seront gratuites. Celles nécessitant du matériel, un guide et/ou occasionnerait un transport long seront payantes.

Important : ces personnes accompagnatrices, tout comme les concurrents, doivent avoir à l'esprit qu'ils participent à un voyage sportif dont l'objet principal est l'organisation d'une course de 5 jours. Les activités touristiques proposées doivent être envisagées comme des services annexes, proposés l'après-midi après les épreuves et/ou en soirée, à proximité du lieu des courses. L'organisation n'organisera pas d'activité touristique sur mesure et ne sera tenue à aucune exigence particulière en la matière.

7. PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

Samedi 19 mai : déplacement Paris CDG / Cork

Dimanche 20 mai au jeudi 24 mai : 5 journées de courses

Vendredi 25 mai : transfert Clifden/Dublin ; après-midi touristique et soirée à Dublin

Samedi 26 mai: journée libre à Dublin et déplacement Dublin / Paris CDG

Exaequo Communication se réserve le droit de modifier :

- Le règlement de l'événement
- La physionomie de l'épreuve
- Le lieu et la destination initiale en cas de force majeure

8. MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION

Lors des contrôles administratifs et techniques précédant le départ, l'organisation fournira à chaque concurrent un dossard numéroté à porter sur la poitrine. Pendant toute la durée de l'épreuve, les marques d'identification fournies par l'organisation resteront apposées obligatoirement sur chaque concurrent à l'emplacement indiqué par l'organisation sous peine de pénalités. En dehors de ces marques d'identification réservées par l'organisation, les espaces restants disponibles (manches tee-shirt, casquettes, chaussettes, sac à dos ...) pourront être utilisés par le concurrent pour ses sponsors personnels.

9. DEPARTS DES ETAPES

Les départs des épreuves seront donnés vers 10h du matin. Selon les conditions climatiques, l'organisation se réserve la possibilité de modifier l'horaire de départ des courses et donc le programme général de la journée.

10. ARRIVEE D'ETAPE

Un chronométrateur relèvera le temps journalier de chaque concurrent.

Tous les parcours sont des étapes en ligne (points de départ et d'arrivée différents).

Une assistance médicale sera présente à chaque arrivée d'étape.

11. CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE

Les temps de chaque concurrent seront chronométrés en heure, minutes et secondes.

Le classement de l'étape se fait par addition du temps réalisé.

Le classement général se fait par l'addition des temps obtenus à chaque étape.

Tout concurrent inscrit sur 85kms qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 85kms.

De la même manière, tout concurrent inscrit sur le 60kms qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 60kms.

Il sera aussi permis à chaque concurrent initialement inscrit sur 85kms ou sur le 60kms de participer respectivement à l'une et/ou l'autre étapes de 8kms ou de 20kms. Dans ce cas, ces concurrents pourront être classés dans l'étape du jour mais ne pourront plus être classés dans leur classement général d'origine.

Tout concurrent qui souhaitera ne pas prendre le départ d'une étape ou qui souhaitera participer sur une autre distance que celle initialement prévue lors de son inscription devra impérativement prévenir le directeur de la course au plus tard avant 20h, la veille du départ de l'étape du jour.

12. RAVITAILLEMENT

L'organisation se charge de l'approvisionnement en eau pour chaque concurrent.

Chaque concurrent des deux courses devra apporter un sac à dos running ou des gourdes d'une contenance minimum de 1,5 litres en début de séjour. Chaque concurrent pourra décider, soit de remplir son sac à dos avant le départ de la course, soit d'attendre le ravitaillement à l'arrivée de la course.

Le ravitaillement final comportera les produits suivants : eau, orange, bananes, fruits secs ou barres céréales, chocolat.

13. ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale, choisie par l'organisation et spécialisée en médecine sportive et premiers secours sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle interviendra sur le parcours, le cas échéant, dans des véhicules d'assistance. Elle sera basée à l'arrivée de chaque étape. Elle veillera à rapatrier à l'hôtel le concurrent ayant une défaillance physique.

Les services médicaux seront habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

En cas de problème plus grave, un rapatriement vers l'hôpital le plus proche est prévu par l'organisation, en coordination avec l'assureur du participant.

14. ABANDON / HORS COURSE

En cas d'abandon d'un concurrent, il est impératif qu'il prévienne l'organisation dans les plus brefs délais.

15. BALISAGE / ROAD BOOK

Les concurrents de THE IRISH TRAIL devront impérativement suivre le balisage des étapes. Ce balisage reprend pour l'essentiel la signalétique déjà installé sur les chemins de trail par l'office national des chemins de randonnées d'Irlande. Exaequo Communication pourra compléter ce balisage soit par du marquage au sol, soit par l'installation de piquets de couleurs. Sur certains parcours, des volontaires pourraient également venir renforcer le dispositif de balisage. Enfin, un roadbook, reprenant les cartes OSI (Ordnance Survey Ireland) sera également distribué à tous les participants en début de séjour.

16. ASSURANCES

L'organisation est couverte par un contrat d'assurances responsabilité civile organisation.

Une assurance rapatriement est à contracter par chaque participant de manière obligatoire – elle doit être prise à titre personnel.

17. CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN

Température en mai en Irlande :

Moyenne jour : 20 °C

Moyenne nuit : 15 °C

Le parcours total de 85 kms environ présente une nature de terrain très variée : petites routes de campagne, chemins de terre, passerelles en bois, sentiers caillouteux et rocheux, passages en forêts.

L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé du parcours, les horaires et le kilométrage des étapes en raison des conditions climatiques.

18. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement des participants se fait en hôtel 3* pour chacune des 7 nuitées du séjour.

Les repas seront préparés par les hôtels et pris, soit à l'hôtel, soit dans le bus (lunch box) après les épreuves.

Les participants auront deux repas libres à Clifden (dîner) et à Dublin (déjeuner).

19. INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Le nombre total de participants en 2017 est limité à 80 concurrents répartis sur le 85kms et le 60kms.

Le prix du séjour est fixé à : 1750 € / personne + frais de paiement en ligne (1% du prix de vente + 0.40euros) soit 17,9€.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 31 mars 2017.

L'INSCRIPTION COMPREND :

- Votre dossard et votre participation à la course
- L'encadrement technique (staff principal de 10 personnes environ) pour l'organisation du séjour, de la course, des activités touristiques
- Le vol aller Paris CDG – Cork et le vol retour Dublin – Paris CDG sur Aer Lingus
- Les transferts en bus quotidien entre les sites de course, d'hébergement et des activités loisirs
- Les 7 nuitées en hébergement 3* ou 4* en chambre twin (2 lits séparés) ou double (1 lit de deux places pour les couples)
- La restauration pour tout le séjour, à l'exception du dîner libre à Clifden le jeudi 25 et du déjeuner libre à Dublin le samedi 27
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) après la course
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour
- La médaille et un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement

L'INSCRIPTION NE COMPREND PAS :

- Deux repas dans le séjour à l'occasion des visites libres : le dîner à Clifden le 25 mai et le déjeuner à Dublin de 27 mai
- Les boissons commandées lors des déjeuners organisés dans les restaurants ou les pubs à l'arrivée de certaines étapes
- Le droit d'entrée dans les sites touristiques
- Vos consommations personnelles lors des activités touristiques ou les soirées libres

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant le 31 mars 2016.

Inscription en 2 versements sur notre plateforme d'inscription en ligne (www.theirishtrail.com) avant le 31 mars 2017 :

- 1er acompte de 517,90€ , encaissé au moment de l'inscription en ligne avec le dossier administratif complet ;
- 2nd prélèvement/solde à régler également en ligne 1 276.50€ avant le 31 mars 2018.

Un email de confirmation vous sera envoyé par l'organisation, ainsi que par votre banque pour vous confirmer votre inscription et vous informer du débit sur votre compte.

20. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES

Récapitulatif des éléments à envoyer à l'organisation pour valider votre inscription :

(par mail à l'adresse mgauquelin@exaequo-communication.fr)

- la photocopie de votre passeport ou autre pièce d'identité en cours de validité
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable ...)
- votre certificat médical datant de juin 2017 au plus tard (facultatif si marcheur ou accompagnateur) de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition» (**cette formulation est obligatoire**)
- votre attestation d'assurance rapatriement qui est obligatoire

21. FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée. Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 70€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 31/01/2017
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 1/02/2017 et le 01/03/2017
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/03/2017 et le 01/04/2017
- 60% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/04/2017 et le 09/05/2017
- Passée la date du 01/05/2017 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée

Exaequo Communication recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation auprès de celle de l'organisation ou à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure, Exaequo Communication s'engage à rembourser intégralement tous les participants inscrits.

22. COUVERTURE IMAGE

Exaequo Communication se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images de la course THE IRISH TRAIL. Les participants consentent ici qu'Exaequo Communication dispose du droit exclusif de leur nom et de leur image individuelle ou collective pour tout ce qui concerne de près ou de loin leur participation à la course THE IRISH TRAIL. Tout support graphique (logo de THE IRISH TRAIL), photographique ou vidéo ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement que pour des usages privés, sauf autorisation particulière d'Exaequo Communication. En conséquence, tout projet de film court, moyen ou long métrage devra avoir reçu préalablement l'assentiment d'Exaequo Communication.

23. LISTE DES PRIX

THE IRISH TRAIL est une course loisir. En conséquence, aucun prix significatif ne sera remis aux concurrents en fonction de leur classement. Ceci étant précisé, Exaequo Communication récompensera les premiers de toutes les catégories telles que définies dans le point 2.5.

24. CONTACTS



EXAEQUO COMMUNICATION
"Parc d'Activité Les rives de l'Odon"
85, rue de l'avenir
14790 Verson

Grégory BRUSSOT / Bastien RICHOMME

contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone unique : 02 31 53 94 17

www.exaequovoyages.com